

MODULE 2

13 et 14 octobre 2022

Démocratie culturelle

MODULE 2 - Démocratie culturelle

13, 14 octobre 2022

EPPGHV - La Gaité Lyrique

JOUR 1, LA VILLETTE

Territoire et temps : quels enjeux pour la culture ?

La Villette

Auditorium Boris Vian, Grande Halle

MATIN

9H15 - Accueil Café

9H45 - Introduction de la journée par Didier Fusillier, Président de l'EPPGHV

10H00-11H30 - Culture, mobilité, temps d'accès : la proximité, un nouveau paradigme pour les politiques culturelles ?

- Didier Fusillier, Président de l'EPPGHV
- Rachel Fourmentin, directrice de la culture Rennes métropole et ville de Rennes (auditrice de la session)
- Juliette Guépratte, directrice de la stratégie du musée du Louvre Lens (auditrice de la session)
- Noël Corbin, délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle

11H45-12H45 - L'évolution des pratiques culturelles : une longue histoire

- Philippe Darriulat, Historien et professeur à Sciences Po Lille, Spécialiste de l'histoire des pratiques culturelles
- Amandine Schreiber, cheffe du département des études de la prospective, des statistiques et de la documentation

APRÈS-MIDI

14H45-16H15 - Quelle valeur donne-t-on au temps de la culture ? Temps et chaîne de valeur dans la culture

- Aude Accary-Bonnery, Secrétaire générale adjointe du ministère de la Culture

16H30-18H00 - Le temps des institutions publiques pour la culture - Entre urgence et temps long, l'articulation des temps de l'État et des collectivités territoriales

Séance présentée par Rémi Bochard, directeur général des services de la communauté d'agglomération du Pays Basque (auditeur de la Session)

Dialogue :

- Frédéric Hocquart, adjoint à la maire de Paris en charge du Tourisme et de la vie nocturne, Président de la Fédération Nationale des collectivités territoriales pour la Culture (FNCC)
- Laurent Roturier, Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France, Président de l'association des DRAC

18H00-20H00 - Groupes de travail – à la Cité des Sciences et de l'Industrie

JOUR 2 - LA GAITÉ LYRIQUE

La culture et les transmissions intergénérationnelles

MATIN

9H30 - Introduction de la journée par Laëtitia Stagnara, directrice de la Gaité Lyrique

10H00-11H30 - Intervention de Bernard Latarjet, Président de l'Office National de diffusion artistique (ONDA) auteur, avec Jean-François Marguerin de l'ouvrage "Pour une politique culturelle renouvelée"

11H30 - 12H45 - Visite de la Gaité Lyrique et de ses expositions

APRÈS-MIDI

14H00-15H30 - La langue, son apprentissage, son évolution

- Paul de Sinety, Délégué général à la langue française et aux langues de France
- Céline Danion, Consultante indépendante, accompagnement de projets culturels, Déléguée générale de la Belle Harangue, fête de l'écriture et de la parole <https://www.labelleharangue.com/>

15H45-17H15 - Programmation culturelle et dialogue intergénérationnel

Quelle transmission des expériences et des connaissances, mais aussi prise en compte des visions des jeunes générations dans l'élaboration des politiques culturelles, prise en compte des nouvelles esthétiques

- Jos Auzende, Directrice artistique de la Gaité Lyrique
- Bernard Sevaux, Directeur général adjoint culture, jeunesse et prospective de Villeurbanne, directeur du projet Villeurbanne Capitale française de la Culture
- François Taddei, Président cofondateur du Learning Planet Institute

17H30-18H30 - Temps de débat en commun sur les enjeux abordés pendant ce module



Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette

Le parc de la Villette, classée au titre des Monuments Historiques, est réparti sur 3700 m² dans le 19^e arrondissement de Paris. Il est établi sur le site des abattoirs de la Villette, construits en 1867 sur décision de Napoléon III et du préfet Haussmann et détruits en 1974. Il s'étend sur 55 hectares dont 33 d'espaces verts, ce qui en fait le plus grand espace vert de la capitale. Le parc est inauguré en présence de François Mitterrand le 12 octobre 1987.

L'EPPGHV, établissement public qui fait vivre le site et qui est en charge de la gestion, du fonctionnement et de l'exploitation du Parc, des espaces de plein air, des jardins thématiques, de la Grande Halle, de l'espace Chapiteaux, du pavillon Delouvrier, du nouveau WIP Villette et des folies, compte une équipe de 200 personnes environ.

L'architecture du parc a été confiée en 1983 à Bernard Tschumi, architecte français d'origine suisse, à la suite du concours international pour la conception architecturale du parc lancé en 1982. Une promenade cinématique fait apparaître des jardins à thème qui sont autant d'aires de jeux, de théâtres où la nature est mise en scène. Une galerie rectiligne couverte d'un toit en forme d'onde fait la liaison entre le nord et le sud. Enfin, le parc est ponctué d'édifices rouges appelés « folies ».

La Gaîté lyrique



Détour par le collectif Visual System - 2021

En 1862, à l'occasion des travaux réalisés par le baron Haussmann, un théâtre d'opérettes parisien situé boulevard du Temple est déplacé au 3 bis rue Papin : il s'agit du Théâtre de la Gaîté Lyrique. Porté par l'architecte Manuelle Gautrand de 2007 à 2011, le nouveau projet repense les espaces à la manière d'un bâtiment-outil au service des artistes et de la programmation, conservant cependant la façade, le vestibule et le Foyer historique d'antan. À travers une programmation pluridisciplinaire de concerts, d'expositions, de rencontres, de performances et d'ateliers qui privilégient dans une approche conviviale la création contemporaine, les nouvelles formes de narration et d'engagement, les expériences collectives et la fête, la Gaîté Lyrique est un établissement de la Ville de Paris qui s'est donné pour missions d'accueillir les artistes qui font la richesse de notre époque et de permettre une meilleure compréhension des cultures post-Internet et de leurs enjeux citoyens.